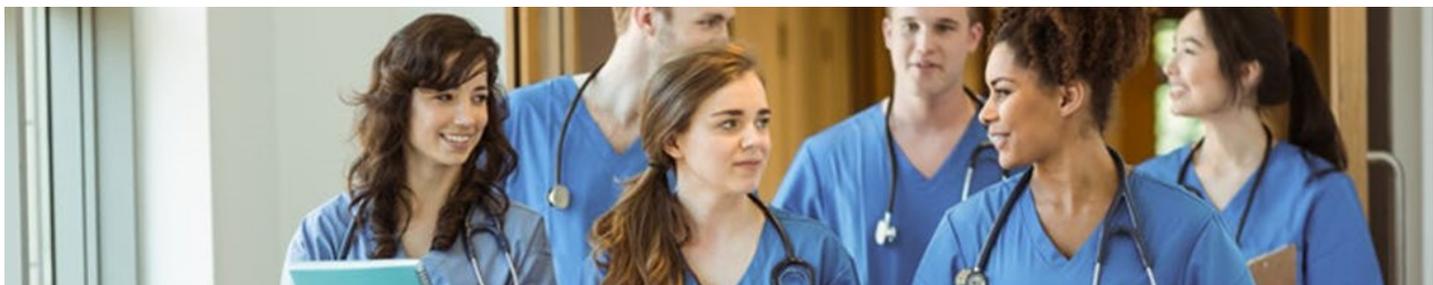


Accès aux études de santé
Année universitaire 2020-2021

**LES
JOURNÉES
PORTES 2020
OUVERTES**
À L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY**

L'ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE PREMIER CYCLE DE PARIS-SACLAY propose deux parcours pour l'accès aux études de santé MMOP – Médecine, Maïeutique (sage-femme), Odontologie, Pharmacie. Pour les études de kinésithérapie, voir en fin de ce livret.

**Parcours accès spécifique santé : PASS (Campus Orsay ou Châtenay)
Capacité d'accueil : 550 places**

- PASS mineure disciplinaire* Sciences fondamentales pour la biologie et la chimie (mathématiques - physique - informatique)
- PASS mineure disciplinaire Economie et gestion
- PASS mineure disciplinaire Droit
- PASS mineure disciplinaire Psychologie (partenariat avec l'Université de Nanterre)
- PASS mineure disciplinaire STAPS (partenariat avec l'Université de Nanterre)
- PASS mineure disciplinaire Santé et société (partenariat avec l'Université de Nanterre)

Licence accès santé : LAS - Capacité d'accueil : 220 places

- LAS1 BCST (Biologie Chimie Sciences de la Terre) (Campus d'Orsay) (30 places)
- LAS1 PCST (Physique Chimie Sciences de la Terre) (Campus d'Orsay) (30 places)
- LAS1 MP (Mathématiques Physique) (Campus d'Orsay) (15 places)
- LAS1 MI (Mathématiques Informatique) (Campus d'Orsay) (15 places)
- LAS1 LDD Droit SI (Sciences et innovation) (Campus de Sceaux) (25 places)
- LAS1 Psychologie (Université de Nanterre) (35 places)
- LAS1 STAPS (Université de Nanterre) (35 places)
- LAS1 Santé et société (Université de Nanterre) (35 places)

À RETENIR!

A titre dérogatoire, pour l'année 2020-2021, la répartition des places en MMOP se fera à 70% pour le parcours PASS et 30% pour l'ensemble des parcours LAS.

Cette répartition évoluera jusqu'à atteindre en 2022-2023 une répartition de 50% sur chaque parcours.

GLOSSAIRE

*Infos
pratiques*

PASS : Parcours d'Accès Spécifique aux Etudes de Santé

LAS : Licence Accès Santé

BCST : Biologie Chimie Sciences de la Terre

PCST : Physique Chimie Sciences de la Terre

MP : Mathématiques Physique

MI : Mathématiques Informatique

LDD Droit SI : Licence Double Diplôme Droit Sciences et Innovation

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

ECTS : European Credit Transfer Scale (Crédits)

MMOPK : Médecine Maïeutique

Odontologie Pharmacie Kinésithérapie

MMOP : Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie

L1 : Licence 1^{ère} année

L2 : Licence 2^{ème} année

L3 : Licence 3^{ème} année

LAS1 : Licence Accès Santé 1^{ère} année

LAS2 : Licence Accès Santé 2^{ème} année

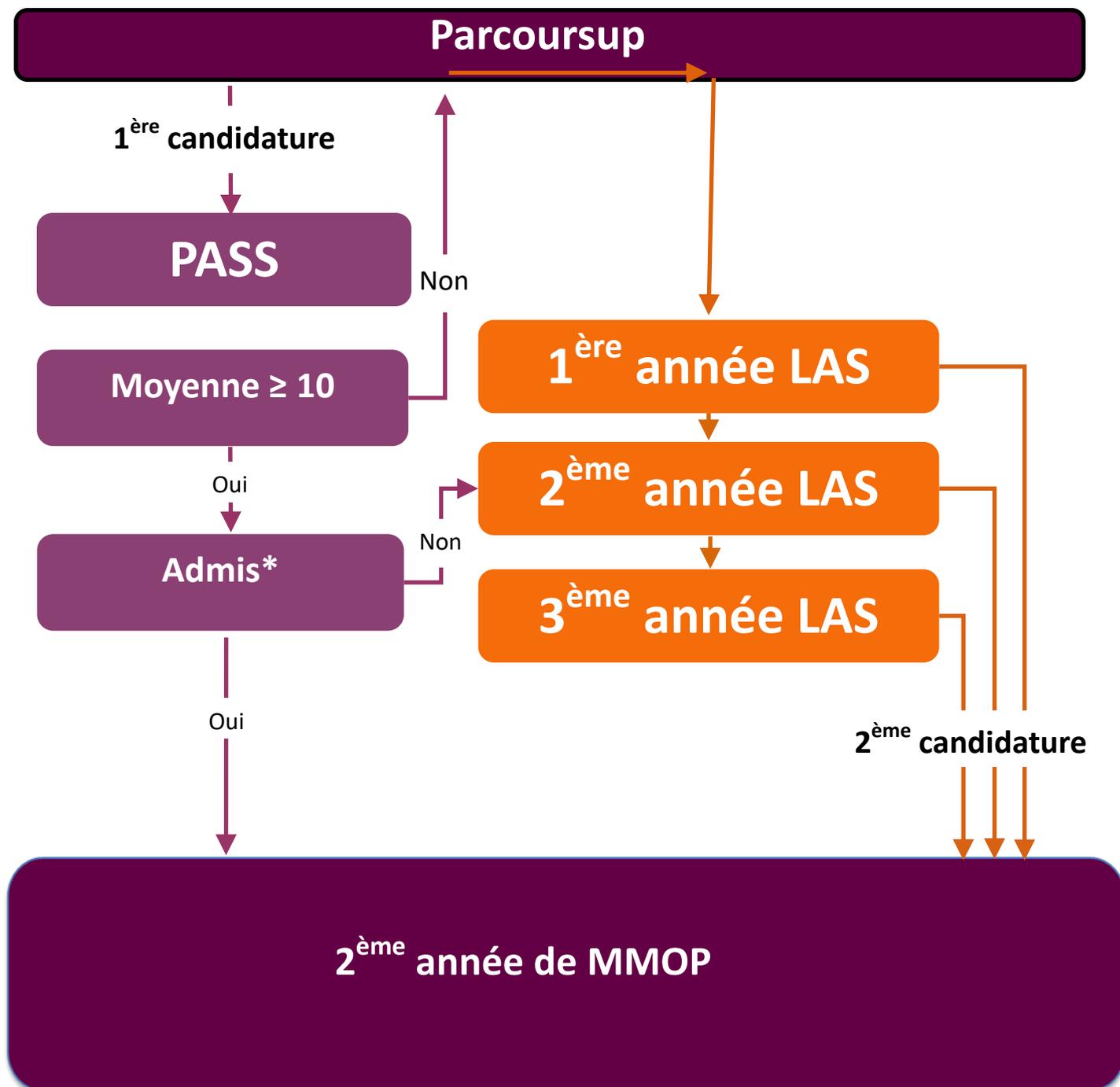
LAS3 : Licence Accès Santé 3^{ème} année

UE : Unité d'enseignement

Nombre de places prévisionnelles à l'entrée des filières de santé en 2021

Filières	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie
Places	200	11	14	75
Lieux des enseignements	Faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre	Hôpital Foch Suresnes	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté de chirurgie dentaire Montrouge • UFR Odontologie Garancière 	Faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry

Parcours PASS



* Pour le détail de l'admission, voir p.6

Parcours LAS

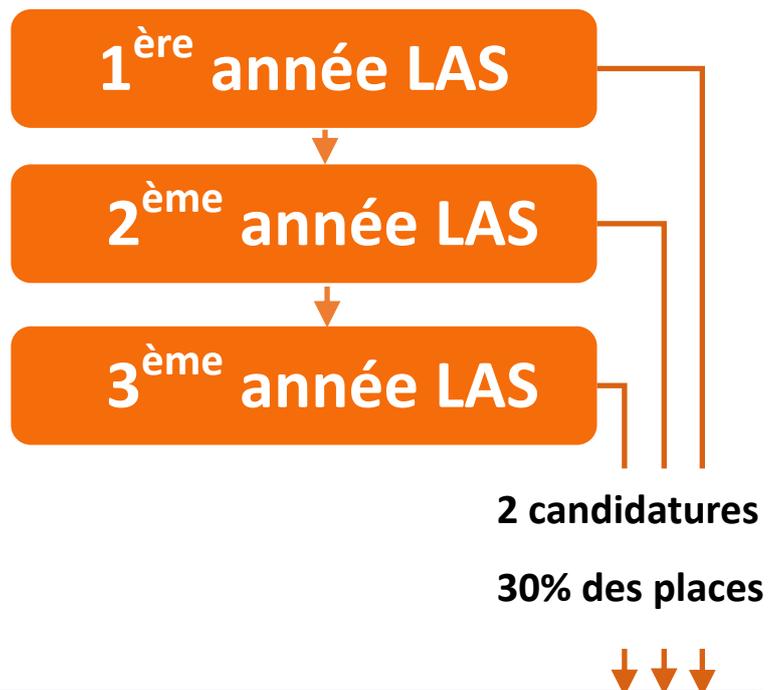
En intégrant le parcours LAS, vous suivrez le cursus de la licence choisie auquel s'ajoutent les enseignements de la mineure santé.

1^{ère} année LAS

BCST (Orsay)
PCST (Orsay)
MI (Orsay)
MP (Orsay)
Droit Sciences et Innovation (Sceaux)
Psychologie (Nanterre)
Santé et Société (Nanterre)
STAPS (Nanterre)

2^{ème} et 3^{ème} année LAS

Chimie (Orsay)
Sciences de la vie (Biologie, Orsay)
Physique (Orsay)
Mathématiques (Orsay)
Informatique (Orsay)
Droit Sciences et Innovation (Sceaux)
Psychologie (Nanterre)
Santé et Société (Nanterre)
STAPS (Nanterre)



2^{ème} année de MMOP

- Les résultats obtenus en licence servent pour le classement.
- L'étudiant devra avoir validé tous les ECTS de la mineure santé de la LAS choisie.
- Des épreuves supplémentaires d'admission (dont des oraux) sont proposés aux candidats pour le classement final.

Comment se déroule le parcours PASS (70% des places disponibles) ?

1^{ère} session

Epreuves en décembre et mai

1er groupe d'épreuves (écrits)

TRONC COMMUN

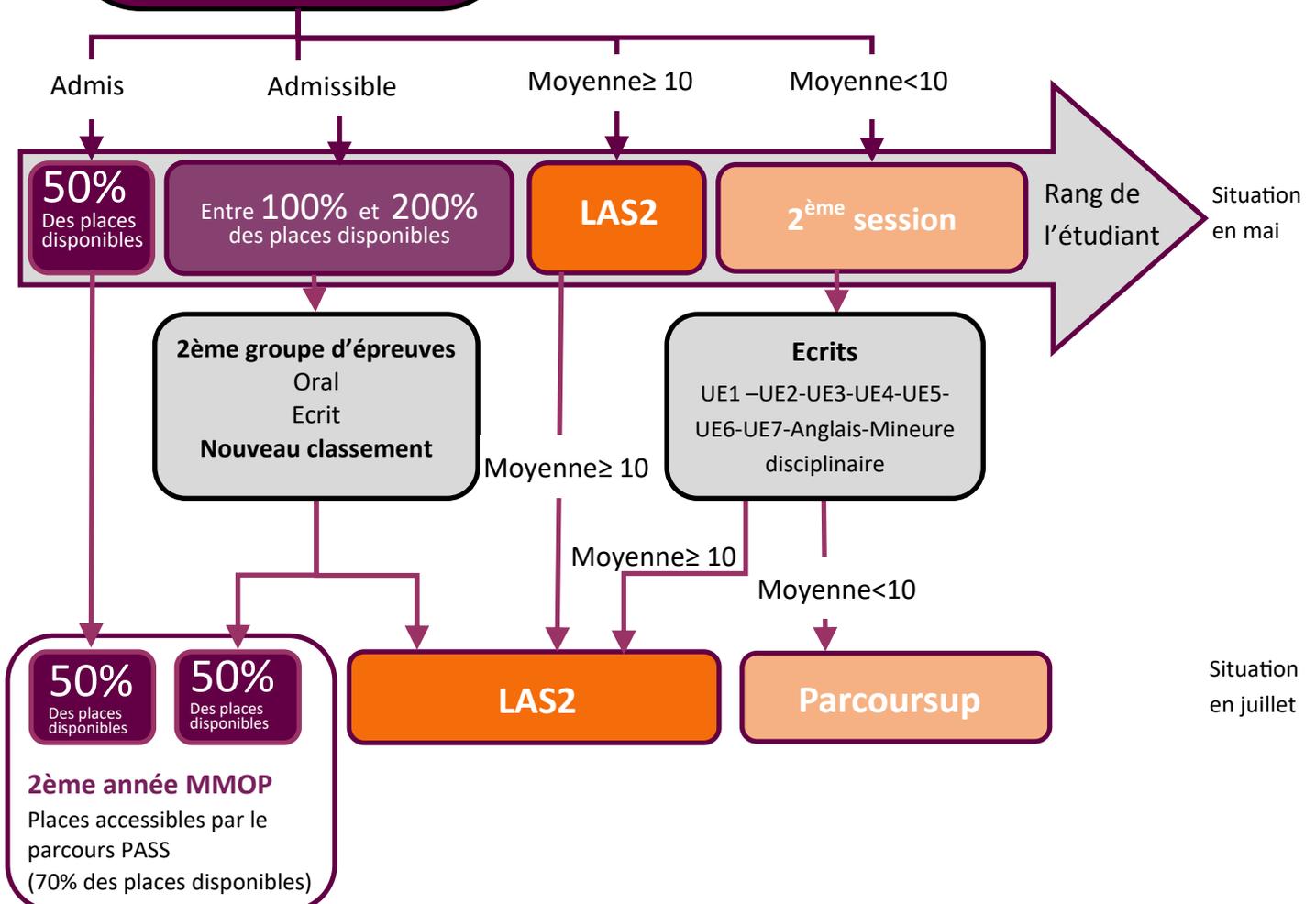
- UE1 : Chimie/biochimie
- UE2 : Cellule et tissus
- UE3 : Physique/biophysique
- UE4 : Statistiques
- UE5 : Anatomie
- UE6 : Initiation au médicament
- UE7 : Santé Société Humanité
- Anglais/ Projet professionnel

MINEURE DISCIPLINAIRE

Classement

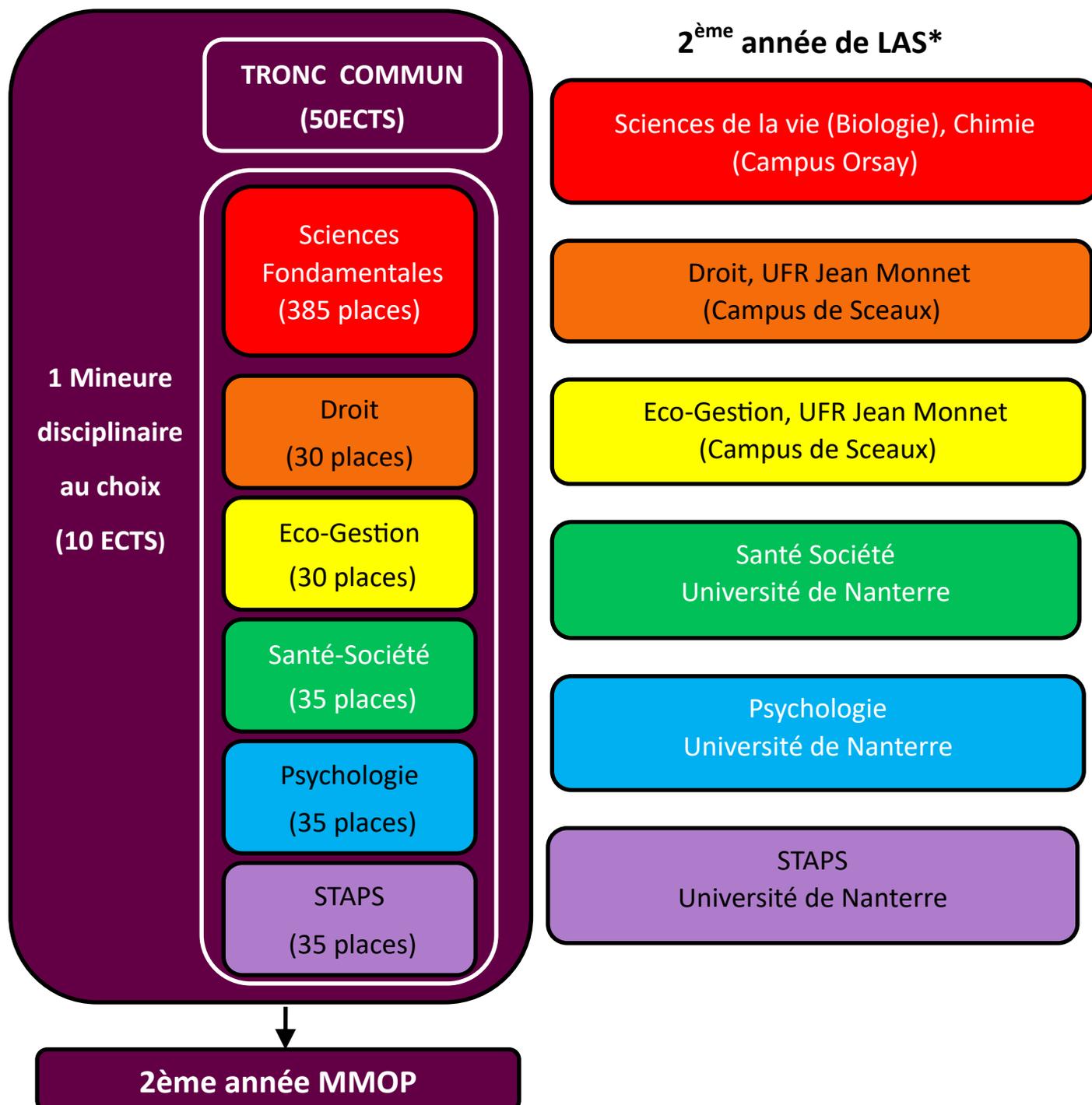
Conditions d'accès à MMOP :

- Toute inscription en PASS compte pour une tentative d'accès aux filières MMOP.
- Un premier groupe d'épreuves permet de classer les candidats.
- La moitié des places offertes dans les différentes filières sont proposées aux candidats les mieux classés (50%).
- Un 2^{ème} groupe d'épreuves permet d'attribuer les places restantes parmi une partie des étudiants suivants.



Comment choisir sa mineure disciplinaire ?

La mineure disciplinaire se choisit en fonction de ses goûts, elle détermine la licence accessible en cas de passage en 2^{ème} année de LAS .



* En passant du PASS à la 2^{ème} année de LAS, la mineure santé n'est plus obligatoire pour une seconde candidature en MMOP en fin de 2^{ème} ou 3^{ème} année de LAS.

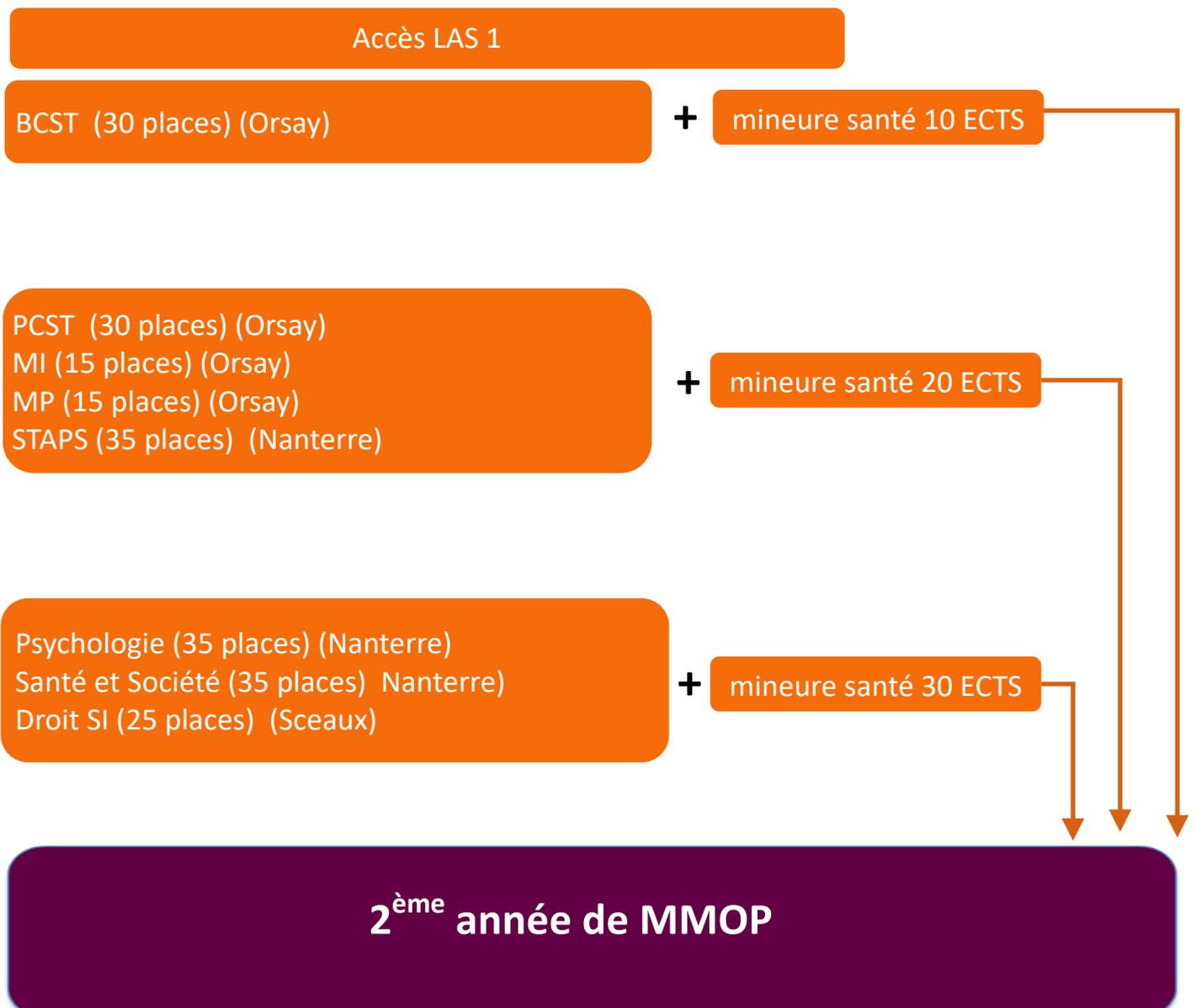
Comment se déroule le parcours LAS?

Conditions d'accès à MMOP :

- L'étudiant devra avoir validé son année de licence (60 ou 120 ou 180 ECTS).
- L'étudiant devra avoir validé toutes les UE de la mineure santé de la LAS (entre 10 et 30 ECTS suivant la LAS choisie)
- L'étudiant devra remplir des critères d'admissibilité supplémentaires propres à chaque licence.

Si tous ces critères sont validés, l'étudiant sera convoqué aux épreuves d'admission.

En cas de non-admission dans une des filières MMOP mais après validation d'une année supplémentaire (60 ECTS), l'étudiant pourra à nouveau candidater en fin de L2 ou de L3 s'il remplit les conditions d'admissibilité.



Kinésithérapie

(2 candidatures possibles)

Parcoursup

PASS
MMOPK

L1
STAPS/BCST/PCST
(Orsay)
Kinésithérapie

L2 LAS
(Orsay)
MMOPK

L2
Campus d'Orsay
à définir
Kinésithérapie

Si réussite aux épreuves d'admission

1^{ème} année de kinésithérapie (IFMK)



- Le PASS peut être suivi indifféremment sur les campus d'Orsay ou de Châtenay-Malabry.
- Les mineures disciplinaires du PASS se font en « distanciel » exceptée pour la mineure Sciences Fondamentales pour la Biologie et la Chimie qui sera en « présentiel » assurée par l'UFR Sciences d'Orsay.
- La mineure Sciences Fondamentales pour la Biologie et la Chimie est composée de Mathématiques, Physique et Informatique ; elle est la seule permettant l'accès à la deuxième année de LAS de Biologie ou de Chimie en passant par le PASS.
- Les LAS : STAPS, Psychologie, Santé et Société dépendent de l'Université de Nanterre.
- La LAS Droit SI se fait sur le campus de Sceaux.
- Il n'y a pas de LAS STAPS sur l'Université Paris-Saclay.
- Les LAS : MP, MI, PCST ne donnent pas accès à des places en maïeutique.

Contacts Sclolarité PASS

Site d'Orsay :

Florence Pheulpin - tél : 01.69.15.54.31

Florence.pheulpin@universite-paris-saclay.fr

Tom Fer – tél : 01.69.15.43.70

Tom.fer@universite-paris-saclay.fr

Site de Châtenay-Malabry :

Patricia Buffat - tél : 01.46.83.53.42

Patricia.buffat@universite-paris-saclay.fr

Snejana Djordjevic – tél : 01.46.83.53.43

Snejana.djordjevic@universite-paris-saclay.fr